



Litige pour un LOA document manquant et procédure de huissier

Par **Litigelo**, le **28/01/2019** à **19:22**

Bonjour je souhaiterais avoir des avis et des recours pour mon soucis et voir si il peu y avoir une suite à donner
rnD'abord je ne saurais juger de la validité de ma requête et m'excuse si je vous fait perdre du temp
rnJ'ai pris un LOA en juin 2016 chez XXXX il m'on fait le financement eux même en passant par une société appeler xxxxxx. Pour l'envoi de la carte grise l'adresse étant changer je me suis déplacer donner la bonne adresse deux mois plus tard toujours pas de carte grise j'ai appeler et envoyer dés mail mais jamais eu de bonne réponse ni autre j'ai arrêter de payer. Un an et demi plus tard l'huissier qui s'occupe de l'affaire m'appelle et me réclame Les loyer je lui explique que je n'est carte grise ni aucune facture que ce soit de mon apport ni de mes premier loyer payer elle m'envoie balader en me disant que c'est pas son problème et que je doit rendre le véhicule. Elle m'appelle presque 2 fois par semaine harcèlement total pendant 3 mois car je chercher à le revendre de mon côté. N'ayant pas trouver d'acheteur je le rend:
rnPrise de rendez vous je donne le véhicule à une personne qui qui travail avec l'huissier il me fait signer 2 document que je prend en photos et ne me donne rien. J'envoie des messages à l'huissier pour lui dire qu'il me faut un papier de vente ou autre pour arrêter l'assurance que je paye au trimestre 300 euros chez xxxxxxxx rien les jours passe j'appelle toujours rien on ne s'occupe plus du tout de moi on me dit on vous rappel mais rien du tout jusqu'à maintenant toujours pas de papier de vente ni rien le véhicule à été rendu en novembre. Aujourd'hui il m'appel mais je ne répond pas car il se foute littéralement de moi.
rnJe ne connais pas le montant de la vente. rnje ne connais pas l' état dans lequel a été vendu le véhicule à savoir qu'un état avais étais fait avant.
rnEt là il vont me ficher banque de France pour non paiement et il ont raison car je n'est pas payer par contre le traitement qui a été fait de cette affaire et le manque des documents ne peut il pas me permettre de revendiquer quelque chose comme un geste ou une annulation de la dette ou autre
rnJe ne sais pas trop si c'est

un cas sans recours ou si il sera difficile de défendre quelque chose. Je voudrais savoir si il pourrais y avoir une nullité comme pour un non respect de procédure rnrnMerci pour le temp que vous m'avez accordé

Par **Visiteur**, le **30/01/2019** à **21:58**

BonjourrnrnPourquoi ne'pas avoir utilisé la voie judiciaire pour obtenir vos papiers ?...et jamais on ne doit arrêter de payer tant que la justice n'a pas fait son œuvre...